## **PROCES-VERBAL**

# <u>5ème</u> Assemblee Generale Ordinaire



## Par vote électronique du 3 au 7 juin 2021

LES VOTES ONT DEBUTE LE 3 JUIN A 09H00 ET ONT ETE CLOS LE 7 JUIN 2021 A 14H00.

LES RESULTATS SONT DEFINITIFS AU 7 JUIN 2021.



## **CLUBS AYANT PARTICIPÉ AU VOTE**

### **ARDENNES**

AUBRIVES LA POINTE, BOGNY, CHARLEVILLE-MEZIERES, VOUZIERS, YVOIS-CARIGNAN

5 sur 7 (71,4 %)

## **AUBE**

ARCIS, BAR SUR AUBE, BAR SUR SEINE, BRIENNE, NOGENT SUR SEINE, ROMILLY, ROSIERES SAINT-JULIEN, SAINTE MAURE, SAINTE MAURE-TROYES, SAVINO-CHAPELIN, TROYES ASPTT, TROYES AUBE CHAMPAGNE, VALLEE DE LA VANNE

13 sur 15 (86,7 %)

#### **MARNE**

AVIZE, AY, BAZANCOURT, CONNANTRE, EPERNAY, SAINT BRICE COURCELLES, TAISSY, TINQUEUX

8 sur 15 (53,3 %)

## **HAUTE-MARNE**

CHALINDREY, CHAUMONT, CHEVILLON, FRONCLES, JOINVILLE, LANGRES, NOGENT, PONT VARIN, SAINT DIZIER, VAL DE MEUSE

10 sur 11 (90,9 %)

### **MEURTHE-ET-MOSELLE**

BAYON, DOMBASLE, GRAND NANCY METROPOLE, HOMECOURT, JARVILLE, LONGUYON, MONT ST MARTIN, NANCY SLUC, NEUVES-MAISONS, PAGNY SUR MOSELLE, SAINT NICOLAS DE PORT, SMEPS 54, TOUL, VILLERS LES NANCY, VILLERUPT

15 sur 30 (50,0 %)

## **MEUSE**

BAR LE DUC ASPTT, ARGONNE MEUSE, COMMERCY, ETAIN, MONTMEDY, REVIGNY SUR ORNAIN, SAINT MIHIEL, SAULX ET PERTHOIS, VAUBECOURT, VERDUN, VIGNEULLES, VOID-VACON

12 sur 14 (85,7 %)

### **MOSELLE**

AMANVILLERS, AMNEVILLE, BOUSSE ARC MOSELLAN, BOUZONVILLE, CARLING, COURCELLES CHAUSSY, DEUX VALLEES KOENIGSMACKER, FENSCH VALLEE, GUENANGE, HAGONDANGE, HOMBOURG HAUT, KANFEN, MARLY, METZ HB, METZ MAGNY, MOULINS LES METZ, PAYS SIERCKOIS, PLAPPEVILLE, PORCELETTE, RODEMACK, ROMBAS, SARREBOURG, VIGY, YUTZ

24 sur 46 (52,2 %)

Page 2 sur 21



## **BAS-RHIN**

ALPHA HB, BARR, BETSCHDORF, BISCHVILLER, DAMBACH LA VILLE, DURSTEL AVENIR, ECKBOLSHEIM, ENTZHEIM, ERSTEIN, HOCHFELDEN-DETTWILLER, HOENHEIM, HOERDT, ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, LAUTERBOURG, LINGOLSHEIM, MARLENHEIM, MOLSHEIM, MUTZIG, OBERNAI, PLOBSHEIM, REICHSTETT, RHINAU, SELESTAT ALSACE, SELTZ, STRASBOURG MAIRIE, STRASBOURG NEUHOF, STRASBOURG SCHILTIGHEIM ALSACE, STRASBOURG SUD, VAL DE MODER, VALLEE DE VILLE, VENDENHEIM-MUNDOLSHEIM, WEYERSHEIM, WINGEN SUR MODER

32 sur 49 (65,3 %)

### **HAUT-RHIN**

ALTKIRCH, CERNAY-WATTWILLER, COLMAR CENTRE ALSACE, COLMAR HC, DANNEMARIE, DOLLER-BURNHAUPT-GUEWENHEIM, FESSENHEIM, HABSHEIM-SAINT MARTIN, KINGERSHEIM, MULHOUSE ENTENTE, MULHOUSE FC, MULHOUSE RIXHEIM ASPTT, NEUF BRISACH, PFASTATT, ROUFFACH, SAINT LOUIS, SAINTE CROIX EN PLAINE, SAUSHEIM, SOULTZ-BOLLWILLER, THANN-STEINBACH, UNGERSHEIM, VIEUX THANN, VILLAGE NEUF, WINTTENHEIM-ENSISHEIM, WITZENHEIM

27 sur 38 (70,1 %)

## **VOSGES**

CONTREXEVILLE, EPINAL, HADOL, RAMBERVILLERS, RAON L'ETAPE, REMIREMONT, SAINT-DIE, SAINTE MARGUERITE, VALLEE DE HAUTE MOSELLE

9 sur 13 (69,2 %)

## Nombre total de clubs ayant participé au vote :

**155** (sur 239 au total) soit **64,9** %

## Nombre de voix :

**753** (sur 1089 au total) soit **69,1** %



Compte-tenu de la situation sanitaire, et des directives gouvernementales, il a été impossible d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 sur un lieu unique, le nombre de personnes susceptibles d'être présentes étant trop important.

Décision a été prise de tenir cette Assemblée Générale par vote électronique.

La convocation a été envoyée le 3 mai 2021 et la première version du document préparatoire ainsi que le lien pour voter ont été transmis le 26 mai 2021, suivie, le même jour, d'une version complétée.

Aucune question en rapport avec les points soumis aux votes n'a été soulevée par les représentants des clubs.

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour comprendra les votes suivants :

- 1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 10 octobre 2020;
- 2. Validation de la cooptation de Jean-Marie NOËL au Conseil d'Administration ;
- 3. Adoption du rapport moral;
- 4. Adoption du rapport d'activité du Secrétaire général et des commissions (vote groupé) ;
- 5. Adoption des comptes de résultat et du bilan financier 2020 ;
- 6. Affectation du résultat ;
- 7. Consultation concernant les appels des fonds pour les indemnisations des arbitres ;
- 8. Validation des différents tarifs des licences pour la saison 2021-2022;
- 9. Le budget prévisionnel 2021.



## 1. <u>VOTE N°1 : ADOPTION DU PROCÉS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DU 10 OCTOBRE 2020</u>

Le procès-verbal a été fourni aux clubs du Grand Est dans le document préparatoire.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	724	
Vote « Pour »	712	98,34 %
Vote « Contre »	12	1,66 %
Vote « Blanc »	29	

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective du 10 octobre 2020 est adopté.

## 2. **VOTE N°2**: VALIDATION DE LA COOPTATION DE JEAN-MARIE NOËL

Sur proposition de Jean-Louis DUGRAVOT, Vice-président délégué de la Ligue Grand Est de Handball, Jean-Marie NOËL a été coopté par le Conseil d'Administration de la ligue lors de sa séance du 3 novembre 2020.

Cette cooptation doit être validée par l'Assemblée Générale.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	682	
Vote « Pour »	613	89,88 %
Vote « Contre »	69	10,12 %
Vote « Blanc »	71	

## 3. **VOTE N°3: ADOPTION DU RAPPORT MORAL**

Les structures ont pris connaissance du rapport moral dans le document préparatoire. Il est rappelé dans les annexes.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	691	
Vote « Pour »	640	92,62 %
Vote « Contre »	51	7,38 %
Vote « Blanc »	62	

Le rapport Moral est **adopté**.



## 4. <u>VOTE N°4 : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DES COMMISSIONS</u>

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport d'activité du Secrétaire général et de ceux des commissions par l'intermédiaire du document préparatoire.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	685	
Vote « Pour »	655	95,49 %
Vote « Contre »	30	4,51 %
Vote « Blanc »	68	

Les rapports d'activité du Secrétaire général et des commissions sont adoptés.

## 5. <u>VOTE N°5: ADOPTION DES COMPTES DE RÉSULTAT ET DU BILAN FINANCIER 2020</u>

Ont été transmis aux clubs du Grand Est:

- Les rapports du Commissaire aux comptes ;
- Le bilan financier 2020 établi par la Trésorière ;
- Le rapport de présentation des comptes 2020 établi par l'Expert-comptable;
- Les bilans « actif » et « passif » établis par l'Expert-comptable.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	685	
Vote « Pour »	655	95,62 %
Vote « Contre »	30	4,38 %
Vote « Blanc »	68	

Le bilan financier et les comptes de résultats 2020 sont adoptés.

## 6. **VOTE N°6: AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Il est proposé d'affecter le résultat d'un montant de 321 034 euros au Fond Associatif.

320 000 euros seront pris en compte pour permettre les réductions des différentes licences en renouvellement.



**Votants**: 155 structures

Voix totales	765	
Voix exprimées	726	
Vote « Pour »	710	97,80 %
Vote « Contre »	16	2,20 %
Vote « Blanc »	27	

Le résultat est affecté au Fond Associatif de la ligue.

## 7. <u>VOTE N°7: CONSULTATION CONCERNANT LES APPELS DE FOND POUR L'INDEMNISATION DES ARBITRES</u>

Il est demandé aux clubs de faire le choix dans les modalités d'indemnisation des arbitres :

- Appel de fonds par la ligue qui indemnisera les arbitres par la suite (système actuel) ;
- Paiement direct de l'arbitre par le club.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	399	
Vote « Système actuel »	640	84,99 %
Vote « Paiement par le club »	113	15,01 %

La ligue continuera à lever des fonds pour indemniser directement les arbitres tant que cela ne sera pas formellement interdit.

## 8. VOTE N°8: VALIDATION DES TARIFS DES LICENCES 2021-2022

Ces tarifs, présentés aux clubs dans le document préparatoire, sont rappelés en annexe.

Depuis le vote, il a été décidé au niveau fédéral d'aligner les tarifs des licences « en mutation » sur celui des licences « en renouvellement ». Le document annexé tient compte de cette décision.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	674	
Vote « Pour »	587	87,09 %
Vote « Contre »	87	12,91 %
Vote « Blanc »	79	



Le montant des parts « ligue » des différentes licences en renouvellement et en création pour la saison 2021-2022 est **agréé.** 

## 9. **VOTE N°9: LE BUDGET PREVISIONNEL 2021**

Le budget prévisionnel et les tarifs ont été diffusés aux clubs dans le document préparatoire.

Ce budget est joint en annexe avec l'ensemble des différents tarifs ; les tarifs, autres que ceux des licences, restent identiques à ceux en vigueur lors de la saison 2020-2021.

**Votants**: 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	657	
Vote « Pour »	592	90,11 %
Vote « Contre »	65	9,89 %
Vote « Blanc »	96	

Le budget prévisionnel est approuvé.

Jean-Marie NOËL

Claude BOMPARD

Président

Secrétaire Général



## **DOCUMENTS ANNEXÉS AU PV**

## **RAPPORT MORAL**

Alors que nous espérions vous et nous retrouver cette saison, cette 5ème assemblée générale de la Ligue du Grand Est se tiendra encore une fois sous format électronique, disposition rendue obligatoire en raison du nombre potentiel de participants, bien plus nombreux que pour une assemblée générale fédérale.

C'est une procédure bien connue maintenant, avec plusieurs votes qui vous seront soumis, certains institutionnels donc obligatoires, d'autres plus fortuits et déterminants pour la suite de nos activités ; mais nous y reviendrons plus loin.

Suite à la première période de la crise sanitaire, l'ensemble des procédures électorales ont été décalées en septembre et octobre, comme celle de la ligue Grand Est, afin de pouvoir ensuite procéder à l'élection de l'équipe fédérale.

Après les péripéties que la ligue a connues, une réorganisation rapide du Conseil d'Administration a permis de retrouver un président, président qui a su obtenir l'adhésion des administrateurs dernièrement élus ou réélus.

Par la suite, une nouvelle équipe a été portée à la tête de la fédération, avec une nouvelle organisation, avec un nouveau projet. Et il a fallu s'adapter ...

S'adapter, cela a été le maitre mot depuis novembre, pour la ligue, comme pour les comités et les clubs, la crise sanitaire reprenant de plus belle.

S'adapter pour maintenir un ensemble de dispositifs et d'activités, en particulier dans les pôles et les sites, en respectant les consignes ministérielles.

S'adapter pour maintenir les formations, techniques ou arbitrales.

S'adapter pour maintenir le lien avec les clubs et ne pas voir la flamme s'éteindre dans quelque endroit du territoire que ce soit.

S'adapter pour imaginer comment anticiper la reprise et organiser les futures compétitions.

S'adapter pour étudier, réfléchir et rechercher comment aider les clubs, autant à retrouver ses licenciés qu'à anticiper une trésorerie pouvant se trouver défaillante ; et cela sans tenir compte de quelques mouvements très présents sur les réseaux sociaux ...

C'est pourquoi la ligue a décidé de vous proposer des réductions pour les licenciés qui renouvelleraient leur licence dans leur club.

Couplé avec les remboursements des engagements régionaux 2020-2021, c'est une aide de près de 400 000 euros que la ligue consent pour assister les licenciés dans leur renouvellement de licence.

Dans le même esprit, la ligue vous propose de déterminer votre choix dans les modalités d'indemnisation des arbitres, soit par la ligue qui procède par des appels de fonds au préalable pour pouvoir indemniser les arbitres ensuite, ou soit par le club directement auprès des arbitres ce qui éviterait d'avancer les fonds ; mais vous trouverez l'étude faite par la commission des finances sur les avantages et les inconvénients de chacun des systèmes.

Également, la ligue élargit ses dispositifs d'aides avec de plus larges possibilités d'accéder aux fiches actions, il appartient à chacun de se les approprier.

Cette saison mort-née après une saison tronquée à fait perdre à l'ensemble des clubs du Grand Est près de 7 000 licenciés, il est important de repartir de l'avant et de se retrouver sur le terrain ou sur ses abords afin de partager ensemble notre vrai handball.



Dans le cadre des dispositions règlementaires, et afin de ne pas apporter de difficultés supplémentaires, aucune modification des règlements ligue n'est engagée, les commissions de la ligue seront à vos côtés afin de vous assister et vous simplifier le travail, bien entendu dans la limite du cadre des règlements généraux fédéraux.

Merci aux salariés et aux élus de la ligue, comme à tous ceux du territoire du Grand Est, pour leurs travaux, souvent en visioconférence, et leur attachement à vouloir trouver des solutions pour aider les clubs à maintenir le cap.

Mais avant tout, il faut remercier les clubs et leurs bénévoles pour la patience qu'ils ont eu, les directives parfois contradictoires se succédant, les gymnases quelquefois transformés en « vaccinodrome », tout cela venant perturber les efforts qu'ils s'acharnaient à déployer pour maintenir autant que faire se peut, une activité au profit de leurs licenciés.

Merci donc, et à bientôt, nous l'espérons tous.



## **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2020 (EXTRAITS)**

Cabinet VALERIE STOPA

Association LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL

Page:

## RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise Association LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 3 213 887 euros

Chiffre d'affaires : 2 116 739 euros

Résultat net comptable : 321 034 euros

Fait à STRASBOURG

Le 02/04/2021

Signature

Valérie STOPA Expert-comptable



Page: 10

## Compte de Résultat

	Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
Z	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	2 664	8 677
PRODUITS D'EXPLOITATION	Prestations de services	2 114 075	2 625 706
T.	Productions stockée		
3	Production immobilisée		
8	Subventions d'exploitation	480 550	433 597
D.E	Dons Cotisations		
SE			
8	Legs et donations Autres produits de gestion courante	2 395	2 933
2	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	203 782	29 865
~	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	2 803 466	3 100 778
	Achats	6 799	12 474
Z	Variation de stock	12 333	8 077
Ĕ	Autres achats et charges externes	1 619 046	1 992 051
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés	31 691	32 921
2	Rémunération du personnel	531 934	547 454
8	Charges sociales	117 102	170 867
5	Subventions accordées par l'association	68 736	76 350
23	Dotation aux amortis sements et dépréciations	20 896	23 355
8	Dotation aux provisions	15 959	2 135
Ē	Autres charges	32 500 2 456 997	9 447 2 <b>875</b> 131
ľ	Total des charges d'exploitation	2 450 997	28/5131
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	346 470	225 648
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Produits financiers	Intérets et produits financiers	5 523	33 872
2 4	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
1	Intérets et charges financières	7 622	
50.50	2 - RESULTAT FINANCIER	(2 100)	33 872
Charges	2 - RESULTAT FINANCIER	(2 100)	33 872
_	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)	344 370	259 520
	Produits exceptionnels	3 187	17 615
	Charges exceptionnelles	26 522	43 880
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(23 336)	(26 265)
	Impôts sur les sociétés		131
1	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	2 812 176	3 152 265
1 1	TOTAL DES CHARGES	2 491 142	2 919 141
	EXCEDENT ou DEFICIT	321 034	233 124
T NOW	PRODUITS		
TREBA	Bénévolat		
EN N	Prestations en nature		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature		
ATTOO ATTOO	CHARGES		
NO.	Secours en nature		
2	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
$\Box$			



### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

de l'association

## LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL

Maison Régionale des Sports 13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

> SIREN: 311 961 999 APE: 9312 Z

A l'assemblée Générale de l'association LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL

#### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 1<sup>er</sup> juillet 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association *LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL* relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Cabinet BARTHOLDI

19, rue du Maréchal Fosh 67 190 - MUTZIG Société à responsabilité limitée d'expertise comptable E-mai et de commissarist aux comptes au capital de 25 000 Euros inscritus au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Aleace et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar RCS SAVERNE 8 394 885 070 – NAF 741 C – TVA Intracommunautaire FR02384853070

E-mail ; barthold @experts-comptables.net

féléphone : 03.88.47.84.47





### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe au titre :

- De l'impact de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 sur l'activité de l'association et la poursuite de ses activités.
- De la mise en application au 01/01/2020 du règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018 qui n'entraîne pour la Ligue aucune modification de la présentation de ses comptes annuels

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines mesures, telles que les restrictions de déplacement et de travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et en particulier sur l'enregistrement des subventions et leur utilisation conformément à leur objet, ainsi que sur la bonne application des règles de séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.





#### VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée, sur la situation financière et les comptes annuels.

#### RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte toujours évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

### RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport qui en fait partie intégrante.

Fait à Mutzig, le 15 mai 2021

1- h-

Le commissaire aux comptes Cabinet BARTHOLDI sàrl Philippe BURCKLÉ



## LES TARIFS DES LICENCES POUR LA SAISON SPORTIVE 2021-2022

## LIGUE GRAND EST HANDBALL renouvellements et mutations

	LICENCE PRATIQUANT																
	Contribution Maison			Part fédérale		Assurance RC		Assurance IA		Total FFHB		Part ligue GE		Part comité		TOTAL	
		du hai	ndball														
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
		2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
	+16 ans	6,00	6,00	23,75	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	9,25	20,00	10,00			53,00	19,25
	12/16 ans	6,00	6,00	13,75	0,00	0,45	0,45	0,80	0,80	21,00	7,25	18,00	5,00			39,00	12,25
compétitive	-12 ans	6,00	6,00	9,60	0,00	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	6,40	12,00	0,00			28,00	6,40
	blanche	6,00	6,00	23,75	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	9,25	20,00	10,00			53,00	19,25
	corpo	6,00	6,00	17,75	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	27,00	9,25	10,00	10,00			37,00	19,25
	loisir	6,00	6,00	17,00	0,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	9,00	15,00	10,00			41,00	19,00
non compétitive	handfit	6,00	6,00	17,00	0,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	9,00	10,00	5,00			36,00	14,00
non compétitive	handensemble	6,00	6,00	5,90	0,00	0,40	0,40	0,70	0,70	13,00	7,10	10,00	5,00			23,00	12,10
	baby hand (2-5 ans)	6,00	6,00	9,60	0,00	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	6,40	12,00	0,00			28,00	6,40
							LICENO	E DIRIGEA	NT								
	dirigeant		6,00	10,80	0,00	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	7,20	10,00	5,00			28,00	12,20
	blanche dirigeant		6,00	10,80	0,00	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	7,20	10,00	5,00			28,00	12,20
							DROITS	DE MUTATI	ONS								
mutation	adulte (+16)			90	90					90,00	90,00	120	120			210,00	210,00
	jeunes (13/16)			54	54					54,00	54,00	95	95			149,00	149,00
	jeunes (-13)										gratuit		gratuit				gratuit



## LIGUE GRAND EST HANDBALL créations

							LICENCE	PRATIQUA	ANT								
			bution	Pa	ırt	Assur	ance	Assurance		Total		Part		Part			
		Mai	son	fédé	rale	R	С	IA		FFHB		ligue GE		comité		TOTAL	
		du har	ndball														
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
		2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
	+16 ans	6,00	6,00	23,75	23,75	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	33,00	20,00	20,00			53,00	53,00
	12/16 ans	6,00	6,00	13,75	13,75	0,45	0,45	0,80	0,80	21,00	21,00	18,00	18,00			39,00	39,00
compétitive	-12 ans	6,00	6,00	9,60	9,60	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	16,00	12,00	12,00			28,00	28,00
competitive	blanche	6,00	6,00	23,75	23,75	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	33,00	20,00	20,00			53,00	53,00
	international	0,00	0,00	0,00	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	3,25	3,25					3,25	3,25
	corpo	6,00	6,00	17,75	17,75	1,17	1,17	2,08	2,08	27,00	27,00	10,00	10,00			37,00	37,00
	loisir	6,00	6,00	17,00	17,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	26,00	15,00	15,00			41,00	41,00
non compétitive	handfit	6,00	6,00	17,00	17,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	26,00	10,00	10,00			36,00	36,00
non competitive	handensemble	6,00	6,00	5,90	5,90	0,40	0,40	0,70	0,70	13,00	13,00	10,00	10,00			23,00	23,00
	baby hand (2-5 ans)	6,00	6,00	9,60	9,60	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	16,00	12,00	12,00			28,00	28,00
							LICENC	E DIRIGEA	NT								
	dirigeant		6,00	10,80	10,80	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	18,00	10,00	10,00			28,00	28,00
	blanche dirigeant		6,00	10,80	10,80	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	18,00	10,00	10,00			28,00	28,00
							PRATIQUE	EVENEMEN	NTIELLE								
			0,00	0,00	0,00	0,05	0,05		0,10	0,15	0,15	0,00	0,00			0,15	0,15



## **LE BUDGET PREVISIONNEL 2021**

Comptes	GRAND EST FFHANDBALL	PREVISIONNEL CHARGES 2021
	60 - ACHATS  VARIATION STOCK	
602	MATIERES CONSOMMABLES	
604	AFFILIATIONS	43 000,0
604	LICENCES	370 000,0
604	MUTATIONS	64 000,0
604	FRAIS ORGANISATION EVENEMENT	0,0
604	ENGAGEMENT COUPE DE France	6 000,0
604	INDEMNITES ARBITRAGES	250 000,0
604	INDEMNITES SUIVIS ARBITRAGES	10 000,0
604	INDEMNITES DELEGUES	0,0
604	ACHATS PRESTATIONS SERVICES/KINE	8 800,0
604	TOURNOI	3 000,0
604	AUTRES ACHATS EQUIPEMENTS ET PETITS MATERIELS	77 800,0
604	PRESTATIONS SERVICES/ACHATS	2 500,0
605	ACHATS MATERIELS EQUIPEMENTS ET	10 150,0
606	FOURNITURES ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	100,0
606	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 100,0
606	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 100,0
607	ACHAT FOURNITURES SPORTIVES	6 425,0
609	RABAIS REMISES ET RISTOURNES SUR ACHATS	
C11	61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER	
611	GESTION CREPS	0,0
611	GESTION ITFE LOCATION IMMOBILIERE	0,0
613 613	LOCATION IMMOBILIERE LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	8 000,0
	LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR  LOCATION SALLES SPORTS ET GESTION CREPS	0,0 11 300,0
613	LOCATION SALLES SPORTS ET GESTION CREPS LOCATION SALLE DE REUNION	11 300,0
613	LOCATION SALE DE REUNION LOCATION MATERIEL DIVERS	·
613 613	LOCATION MATERIEL DIVERS  LOCATION VEHICULES	4 500,0 4 750,0
615	ENTRETIEN ET REPARATION	2 000,0
615	MAINTENANCE INFORMATIQUE	9 000,0
616	ASSURANCE	750,0
618	DOCUMENTATIONS/FORMATION	5 450,0
010	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 430,0
621	PERSONNEL MAD	50 000,0
621	HONORAIRES KINE PPF Masculin et FEMININ	0,0
622	HONORAIRES COMPTABLE ET COMMISSAIRE	13 500,0
622	INDEMINITES FORMATION	9 910,0
622	INDEMINITES ENTRANEURS	1 200,0
622	INDEMINITES DIVERSES	4 800,0
622	SUIVIS MEDICAUX POLES Masculin et Féminin	29 000,0
623	ANNONCES ET INSERTIONS	0,0
623	ACTIONS DE PROMOTIONS	5 100,0
623	RECOMPENSES	35 000,0
623	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 000,0
625	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	42 255,0
625	DEPLACEMENTS PPF Masculin et Féminin	20 000,0
625	RESTAURATIONS ET HEBERGEMENTS	47 000,0
625	RESTAURATIONS ET HEBERGEMENTS PPF Masculin et Féminin	30 000,0
625	RECEPTIONS	200,0
626	TELEPHONE	17 150,0
626	INTERNET	1 600,0
626	FRAIS PTT	760,0
627	SERVICES BANCAIRES	5 000,0
628	COTISATIONS	3 500,0
628	FRAIS DE FORMATION PERSONNELS ET BENEVOLES	
	63 - IMPOTS ET TAXES	
631	TAXES SALAIRES	25 000,0
631	FORMATION CONTINUE	7 000,0
635	DROITS ENREGISTREMENTS	
e	64 - FRAIS DE PERSONNEL	
641	SALAIRES	481 500,0
645	CHARGES SOCIALES	193 700,0
647	MEDECINE DU TRAVAIL	2 000,0
651	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE PART LGE A LA FFHB	1
651	REDEVANCES BREVETS, LICENCES	0,0
651	PART LGE SERVICE AUX CLUBS	14 150,0
657	PART LGE AUX PPF Masculin et Féminin	12 000,0
657 657		61 000,0
657	PART LGE AUX COMITES PAC DEVELOPPEMENT	
657 657	PART LGE AUX COMITES PAC DEVELOPPEMENT PARTICIPATION UNSS	1
657 657 657	PARTICIPATION UNSS	0,0
657 657 657 657	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES	0,0 5 000,0
657 657 657	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS	0,0 5 000,0
657 657 657 657 658	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES	0,0 5 000,0 0,0
657 657 657 657	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXERCICES ANTERIEURS	0,0 5 000,0 0,0
657 657 657 657 658	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES INVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,0 5 000,0 0,0
657 657 657 657 658	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXERCICES ANTERIEURS 68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS	0,0 5 000,0 0,0 0,0
657 657 657 657 657 658 672	PARTICIPATION UNSS ADES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXERCICES ANTERIEURS 68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS DOTATION AUX PROVISIONS INDEMNITES FIN CARRIERE	0,0 5 000,0 0,0 0,0 5 000,0 23 000,0
657 657 657 657 657 658	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXERCICES AUTERIEURS 68 - DOTATION AMORTISSEMENTS DOTATION AUX PROVISIONS INDEMNITES FIN CARRIERE DOTATION AUX AMORTISSEMENT	0,0 5 000,0 0,0 0,0 5 000,0 23 000,0 0,0
657 657 657 657 657 658 672 681 681	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXERCICES ANTERIEURS 68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS DOTATION AUX PROVISIONS INDEMNITES FIN CARRIERE DOTATION AUX AMORTISSEMENT DOTATION AUX AMORTISSEMENT DOTATION DEPRECIATION STOCKS	0,0 5 000,0 0,0 0,0 5 000,0 23 000,0 0,0
657 657 657 657 657 658 672 681 681	PARTICIPATION UNSS AIDES AUX FAMILLES CHARGES DIVERS 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES CHARGES EXERCICES ANTERIEURS 68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS DOTATION AUX PROVISIONS INDEMNITES FIN CARRIERE DOTATION AUX AMORTISSEMENT DOTATION AUX AMORTISSEMENT DOTATION DEPRECIATION STOCKS	1

Comptes	GRAND EST FFHANDBALL	PREVISIONNEL PRODUITS 2021
	VENTES	
706	REAFFILIATION ET DROITS ADMINISTRATIFS	130 000,00
706	LICENCES	730 000,00
706	MUTATION	195 000,00
706	APPEL FOND ARBITRAGE	250 000,00
706	APPEL DE FOND ITFE	29 000,00
706	ENGAGEMENT CHAMPIONNATS	70 000,00
706	REMB FFHB COMPETITIONS INTERLIGUES	
706	REMB FFHB COMPETITIONS POLES	
706	PARTICIPATION COUPE REGIONALE	
706	PARTICIPATION COUPE REGIONALE	
706	PARTICIPATION CHALLENGE	
706	ENGAGEMENT COUPE DE France	6 000,00
706	PARTICIPATION FORMATION	40 000,00
706	PARTICIPATION PPF EXCELLENCE ET ACCESSION MASCULIN	28 000,00
706	PARTICIPATION PPF EXCELLENCE ET ACCESSION FEMININ	18 000,00
706	AMENDES COC	
706	AMENDES DISCIPLINE	
706	PRESTATIONS DIVERSES	0,00
707	VENTES DIVERSES	4 750,00
708	BILLETERIE	
708	MISE DISPOSITION PERSONNEL	18 000,00
700	SUBVENTIONS	10 000,00
741	ANS	81 000,00
741	VILLE METZ	,
741	CONSEIL DEPARTEMENTAL	3 000,00
741	CONSEIL REGIONAL	90 000,00
741	DRDJSCS	4 000,00
741	FFHB PACTE DE DEVELOPPEMENT	197 000,00
748	SUBVENTIONS DIVERSES	0,00
	PRODUITS FINANCIERS	
75	AJUSTEMENT COMPTES	
76	INTERETS	750,00
76	PRODUITS FINANCIERS	
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
77	PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	
78	REPRISE PROVISIONS STOCKS	
78	REPRISE PROVISIONS CREANCES	
	REPRISE PROVISIONS	
	TRANSFERTS DE CHARGES	
79	TRANSFERTS DE CHARGES	
	FONDS PROPRES LIGUE	0,00
	RESERVE PROJET ASSOCIATIF	174 000,00
87	Bénévolat	247 000,00
	TOTAL PRODUITS	2 315 500,00



## PROPOSITION TARIFS LGEH Administratifs Engagements 2021 2022

## TARIFS ADMINISTRATIFS

## TARIFS AFFILIATION

	Part FFHB
Affiliation et réaffilation tous niveaux	65,00€
Abonnements Hand Mag	65,00€
Abonnements Approches du Hand	46,00€

## DROITS ADMINISTRATIFS LGEHB

National	500,00€
Régional	500,00€
Départemental	200,00€

## AIDE A LA CREATION NOUVEAU CLUB (versée par la FFHB)

Aide au titre de la 1ère saison (article 16.1.3 des Rg)

1 300,00 €

TARIFS ENGAGEMENTS LGEHB						
			Part Ligue	Part Ligue	Part Ligue	
		Part FFHB				
			2019/2020	2020/2021	2021/2022	
	PNM	0,00€	500,00€	500,00€	500,00€	
	PNF/N3TF	0,00€	350,00€	350,00€	350,00€	
	EXC M	0,00€	350,00€	350,00€	350,00€	
	EXC F	0,00€	300,00€	300,00€	300,00€	
	HON M	0,00€	300,00€	300,00€	300,00€	
	-18 M (sur saison)	0,00€	120,00€	120,00€	120,00€	
ELLES	-18 M (par phase)	0,00€	60,00€	60,00€	60,00€	
FICIE	-18 F (sur saison)	0,00€	85,00€	85,00€	85,00€	
IS OF	-18 F (par phase)	0,00€	42,50€	42,50€	42,50€	
ENGAGEMENT EN COMPETITIONS OFFICIELLES	-15 M (sur saison)	0,00€	85,00€	85,00€	85,00€	
PETI.	-15 M (par phase)	0,00€	42,50€	42,50€	42,50€	
MOS	-15 F (sur saison)	0,00€	85,00€	85,00€	85,00€	00000000000000000000000000000000000000
EN	-15 F (par phase)	0,00€	42,50€	42,50€	42,50€	
1EN J	-13 M (sur saison)	0,00€	85,00€	85,00€	85,00€	
AGEN	-13 M (par phase)	0,00€	42,50€	42,50€	42,50€	
ENG/	-13 F (sur saison)	0,00€	85,00€	85,00€	85,00€	
	-13 F (par phase)	0,00€	42,50€	42,50€	42,50€	
	COUPES OU CHALLENGES SENIORS NATIONAUX *	0,00€	50,00€	50,00€	50,00€	
	COUPES SENIORS REGIONAUX	0,00€	30,00€	30,00€	30,00€	
	COUPES -18	0,00€	20,00€	20,00€	20,00€	
	COUPES -15	0,00€	20,00€	20,00€	20,00€	
	COUPES -13	0,00€	20,00€	20,00€	20,00€	

<sup>\* =</sup> montant intégralement reversée à la FFHB



TARIFS D	ES FORMATIONS

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
	LGEH	LGEH	LGEH	LGEH	
Cotisation ITFE	120,00€	120,00€	120,00€	120,00€	
Formation Babyhand / Premiers pas (bénévoles)	80,00€	150,00€	150,00€	150,00€	
Formation Babyhand / Premiers pas (salarié)	380,00€	420,00€	420,00€	420,00€	
Formation Hand Fit (bénévole)	0,00€	200,00€	200,00€	200,00€	
Formation Hand Fit (salarié)		420,00€	420,00€	420,00€	
Formation Hand Ensemble (bénévole)		200,00€	200,00€	200,00€	
Formation Hand Ensemble (salarié)		420,00€	420,00€	420,00€	
Animateur mini hand et hand à 4 (bénévole)		150,00€	150,00€	200,00€	
Animateur mini hand et hand à 4 (salarié)		420,00€	420,00€	420,00€	
Certificat 1 - contribuer à l'animation sportive de la structure Acompagnateur d'équipe		100,00€	100,00€	100,00€	
Entraineur jeunes niveau 1 (bénévole)		250,00€	250,00€	250,00€	
Entraineur jeunes niveau 1 (salarié)		670,00€	670,00€	670,00€	
Entraineur adultes niveau 1 (bénévole)		250,00€	250,00€	250,00€	
Entraineur adultes niveau 1 (salarié)		670,00€	670,00€	670,00€	
Entraineur jeunes niveau 2 (bénévole)		480,00€	480,00€	480,00€	
Entraineur jeunes niveau 2 (salarié)		960,00€	960,00€	960,00€	
Entraineur adultes niveau 2 (bénévole)		480,00€	480,00€	480,00€	
Entraineur adultes niveau 2 (salarié)		960,00€	960,00€	960,00€	
Entraineur du gardien de but (bénévole)	130,00€	150,00€	150,00€	150,00€	
Entraineur du gardien de but (salarié)	280,00€	250,00€	250,00€	250,00€	
Matinée technique de la préparation physique	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	
Préparation physique au handball (classe virtuelle)		30,00€	0,00€	0,00€	formation gratuite
Handball : analyse tactique du jeu (classe virtuelle)		0,00€	0,00€	0,00€	formation gratuite
Coach de p'tits champions		20,00€	20,00€	20,00€	repas du midi
Ecole GrandEst des entraineurs (bénévole)	180,00€	210,00€	0,00€	210,00€	elle sera réalisée une saison sur 2
Ecole GrandEst des entraineurs (salarié)		380,00€	0,00€	380,00€	
Animateur Ecole d'Arbitrage	100,00€	150,00€	150,00€	150,00€	
Accompagnateur Ecole d'Arbitrage	50,00€	50,00€	50,00€	50,00€	
Accompagnateur territorial/Juge Superviseurs	200,00€	200,00€	200,00€	200,00€	
Officiel table de marque			0,00€	0,00€	formation gratuite
Animateur de formation (bénévole)		150,00€	150,00€	150,00€	
Animateur de formation (salarié)		250,00€	250,00€	250,00€	
Contribuer au fonctionnement de la structure		00010001000100010001000100010001000100	gratuit	100,00€	
KMindividuel	0,30€	0,30€	0,30€	0,30€	
KM co-voiturage	0,40€	0,40€	0,40€	0,40€	



TARIFS DES FORMATIONS

## INDEMNITES D'ARBITRAGE

	2018-2019	2018-2019 2019-2020		2021-2022	
	LGEH	LGEH	LGEH	LGEH	
PNM	45,00€	45,00€	45,00€	45,00€	
PNF/N3TF	45,00€	45,00€	45,00€	45,00€	
EXC M	35,00€	35,00€	35,00€	35,00€	
EXC F	35,00€	35,00€	35,00€	35,00€	
HON M	35,00€	35,00€	35,00€	35,00€	
D1 M		27,00€	27,00€	27,00€	
D1 F		27,00€	27,00€	27,00€	
D2 M		25,00€	25,00€	25,00€	
D2 F		25,00€	25,00€	25,00€	
D3 M		23,00€	23,00€	23,00€	
D3 F		23,00€	23,00€	23,00€	
D4 M		23,00€	23,00€	23,00€	
D5 M		23,00€	23,00€	23,00€	
MATCHS AMICAUX SENIORS	30,00€		30,00€	30,00€	
TOURNOIS SENIORS 1/2j				20,00€	
TOURNOIS SENIORS 1j			40,00€	40,00€	
-18 M	30,00€	18,00€	18,00€	18,00€	
-18 F	30,00€	18,00€	18,00€	18,00€	
-15 M	21,00€	15,00€	15,00€	15,00€	
-15 F	21,00€	15,00€	15,00€	15,00€	
-13 M	18,00€	13,00€	13,00€	13,00€	
-13 F	18,00€	13,00€	13,00€	13,00€	
-11 M		11,00€	11,00€	11,00€	
-11 F		11,00€	11,00€	11,00€	
KM individuel	0,30€	0,30€	0,30€	0,30€	
KM co-voiturage	0,40€	0,40€	0,40€	0,40€	

INDEMNITES DE FORMATION

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		LGEH	LGEH	LGEH	LGEH
NO	Tutorat	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€
MATI	Suivi JA ou JAJ Accompagnement	35,00€	35,00€	35,00€	35,00€
INDEMNITES DE FORMATION	Suivi JA ou JAJ Evaluation	50,00€	50,00€	50,00€	50,00€
	1/2 journée de formation	40,00€	40,00€	40,00€	40,00€
	1 journée de formation	80,00€	80,00€	80,00€	80,00€
	KM individuel	0,30€	0,30€	0,30€	0,30€
Z	KM co-voiturage	0,40€	0,40€	0,40€	0,40€

## AMENDES COC

tarifs FFHB guide financier 2021-2022

INDEMNITES D'ARBITRAGE

AMENDES DISCIPLINES

tarifs FFHB guide financier 2021-2022

